

Accueil (élus, préfet etc)

En tant que doyen d'âge, j'ai la lourde tâche d'organiser le scrutin afin d'élire notre nouveau Président de chambre d'agriculture.

Après la brillante réussite de la liste " les ultras de l'A69", nous ne pouvons que féliciter toutes celles et tous ceux qui ont permis cette victoire.

Aujourd'hui (même si les chambres d'agriculture font partie des 12000 agences à dissoudre en France) dans l'immédiat tout commence pour nous.

Nous allons élire des femmes et des hommes qui auront le devoir d'œuvrer quotidiennement, constructivement et avec détermination pour l'espace rural dans toutes ses composantes .

Deux alternatives vont s'ouvrir à eux:

- Soit, ils seront emportés par les courants (souvent contraires)des réglementations et d'une administration omniprésente.
- Soit , ils auront le courage et la détermination de travailler ensemble en intégrant au bureau de la chambre des personnes de différents profils, dans l'intérêt premier des propriétaires et des exploitants. Le travail se fera, évidemment, dans l'application stricte des textes et des règlements en privilégiant des échanges fructueux avec les représentants de l'état.

Les élus devront être aussi force de propositions en dépassant les situations actuelles pour se projeter à moyen et long terme.

Par ailleurs, certains découvrent politiquement ou et tardivement que la France doit acquérir son indépendance alimentaire tout en renouvelant ses exploitants dans une perspective économique viable pour un maximum d'agriculteurs.

Pour que ces mots ne soient pas que des postures éphémères, posons-nous les bonnes questions:

- Enjeu primordial, dans les 10 ans qui viennent, 12 millions d'hectares vont changer de mains, les propriétaires ainsi que les exploitants sont directement concernés. Que proposons-nous?

- Le revenu des agriculteurs doit être au centre des préoccupations. Peux-t-on être rentable sur un marché mondial ou doit-t-on réfléchir sur un terrain géopolitique cohérent, qui pour nous est l'Europe?

- On a le devoir et la nécessité de remplacer une génération d'exploitants. Peut-on y arriver alors que des centaines de milliers d'hectares ne sont pas mis à disposition par les propriétaires du fait des contraintes des baux de fermage? Oui, il faut initier de nouveaux contrats " gagnants-gagnants" entre les propriétaires et les exploitants ce qui libérera des terres.

- Dans mon propos, j'ai fait une erreur en parlant d'exploitants alors que j'aurai du parler de cultivateur. A ce stade, je voudrai rendre hommage à un agriculteur, Jacques LAIGNEAU, qui disait dans les années 92:

on ne devrait pas parler d'exploitant, ce terme s'applique notamment pour des carrières que l'on exploite jusqu'à épuisement de la ressource.

Pour l'agriculture, on devrait parler de cultivateur, terme qui indique que l'on souhaite produire à l'optimum et non au maximum. De ce fait on tiens compte de l'espace, de l'environnement, des différents acteurs de l'espace rural.

Ces quelque lignes partagées avec vous, ne sont pas exhaustives. Certains diront que des propositions ne sont pas dans les prérogatives d'une Chambre d'Agriculture, d'autres diront que les objectifs sont impossibles.

Peu importe.

Dans cette terre d'aviation Latécoère disait à Saint Exupéry à propos d'une ligne d'aéropostale en Amérique du Sud:

" j'ai refais tous les calculs, notre projet est irréalisable, il ne nous reste plus qu'à le réaliser".

Je souhaite au futur Président et à son équipe de réussir et de surmonter l'irréalisable afin d'initier un espace rural vivant où propriétaires, forestiers et cultivateurs se retrouveront en bonne intelligence.